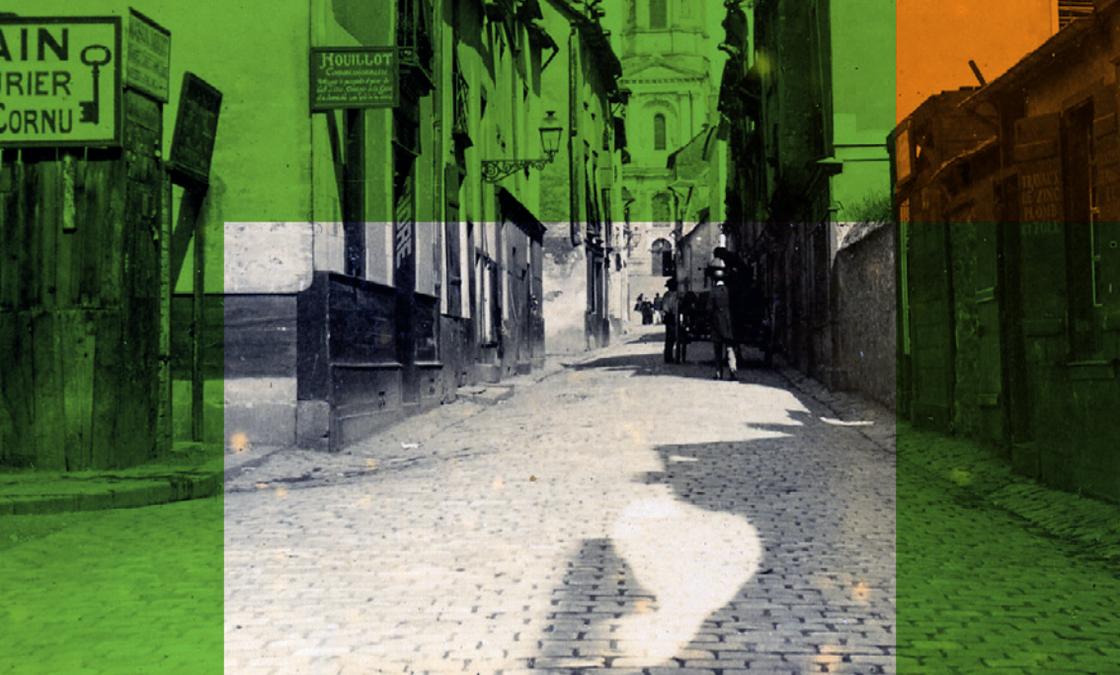


COLLECTION
LES PETITS GUIDES DES ARCHIVES



FAIRE L'HISTOIRE
D'UNE FAMILLE
SUIVEZ LE GUIDE



www.archives.rennes.fr



SOMMAIRE

POURQUOI CE GUIDE ?	3
Pour commencer	3
PARTIE 1 : UNE VIE, TROIS ÉVÉNEMENTS	6
Registres paroissiaux puis d'état civil	6
Focus sur les Orain : une recherche semée d'embûches	8
PARTIE 2 : DES OUTILS D'AIDE À LA RECHERCHE	12
Avant la Révolution	12
Après la Révolution	13
Focus sur les Orain : savoir lire entre les lignes	16
PARTIE 3 : POUR ALLER PLUS LOIN	18
Les listes électorales	18
Le recrutement militaire	18
Les documents fiscaux	20
Le site www.archives.rennes.fr	21
La bibliothèque	21
La presse locale	22

POURQUOI CE GUIDE ?

Au-delà de la seule reconstitution d'une lignée d'individus, ce guide vous propose de découvrir la diversité des documents qui permettent de retracer l'histoire d'une famille rennaise dans le temps. Il s'appuie sur la généalogie des Orain, famille implantée à Rennes depuis le début du XVIII^e siècle au moins, et dont de nombreux membres ont exercé comme bouchers et bouchères dans le quartier du Champ-Dolent. Le nom Orain est par ailleurs assez répandu dans le reste du département d'Ille-et-Vilaine.

∴ POUR COMMENCER

Les premières recherches généalogiques se mènent au sein de la famille : il faut interroger les proches, noter les noms, les dates et les lieux connus, récupérer les livrets de famille, dénicher de vieilles photographies...

Les Archives de Rennes conservent de nombreux documents (état civil, recensements de population, listes électorales, etc.) incontournables pour l'histoire familiale. Néanmoins, certains dossiers ne sont pas immédiatement consultables aux Archives en raison de leur date trop récente. Il existe en outre des délais de communicabilité pour certains documents, afin de protéger la vie privée des personnes.

Avant de se plonger dans les archives, il est donc préférable, pour commencer, de rassembler des informations et de remonter grâce aux papiers de famille et à la mémoire familiale, jusqu'aux grands-parents. Une fois les personnes à la racine de l'arbre identifiées, il s'agit de reconstituer leur ascendance et/ou leur descendance, de génération en génération, à l'aide des différents documents d'archives, à commencer par les actes d'état civil.

GÉNÉALOGIE

Nom féminin, attesté au XII^e siècle.

1. Dénombrement, suite des ancêtres qui constitue la filiation d'une personne ou d'une famille.

2. Partie de la recherche historique dont l'objet est d'établir l'origine et la filiation des familles.

D'après le *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition.



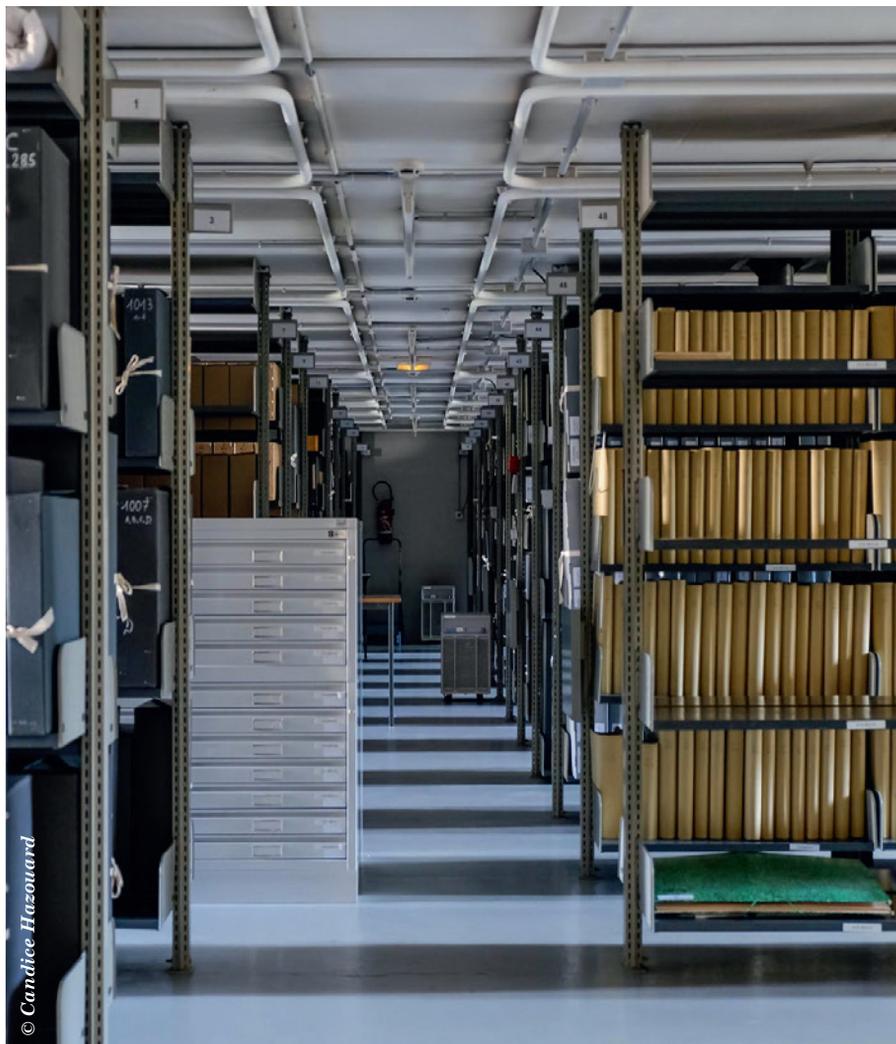
POURQUOI CE GUIDE ?

À NOTER

Les délais pour consulter les principaux documents utiles à la généalogie :

- Actes de naissance et de mariage : 75 ans
- Actes de décès : immédiatement
- Recensements de population : consultables jusqu'en 1975 (dérogation générale)
- Dossiers comportant des informations relatives à la vie privée, dont listes électorales : 50 ans
- Dossiers comportant des informations relatives au secret médical : 25 ans après le décès (ou 120 ans après la naissance)

Il est possible d'obtenir un acte de naissance ou de mariage de moins de 75 ans lorsqu'il s'agit d'ancêtres directs. Pour en savoir plus : Code du Patrimoine, articles L. 213-1 à 213-8.



© Candice Hazouard



PARTIE 1

UNE VIE, TROIS ÉVÉNEMENTS

▣▣ REGISTRES PAROISSIAUX PUIS D'ÉTAT CIVIL

Sources incontournables des recherches généalogiques, les registres paroissiaux (du XV^e siècle à 1792) et les registres d'état civil (de 1793 à nos jours) regroupent les actes qui enregistrent trois événements majeurs de la vie des individus :

- la naissance (baptême religieux avant 1793),
- le(s) mariage(s) (mariage(s) religieux avant 1793),
- le décès (sépulture religieuse avant 1793).

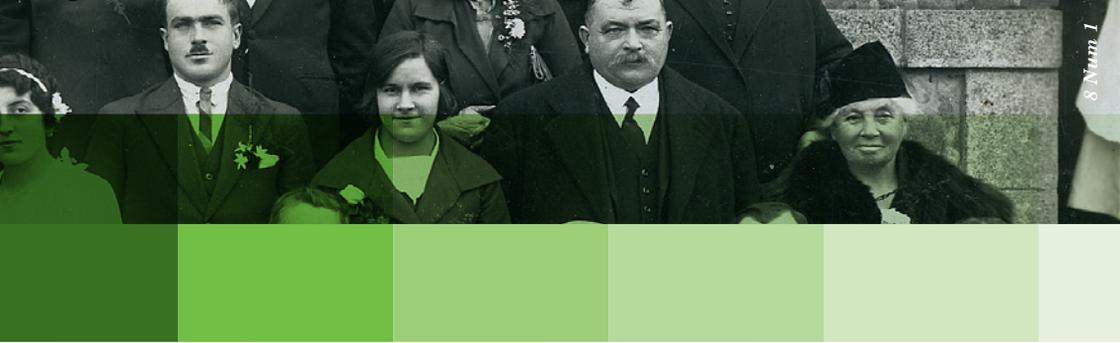
En dehors de la date et du type d'événement, l'acte contient des informations essentielles pour reconstituer l'ascendance (ou la descendance) d'une personne :

- son identité et celle de ses parents proches : nom et prénom(s), âge ou date de naissance, identité des parents et/ou conjoint.e, profession, domicile, signature(s) ;
- ses relations sociales : identité de la personne qui déclare l'événement et lien familial, choix des témoins, des parrain et marraine, etc..

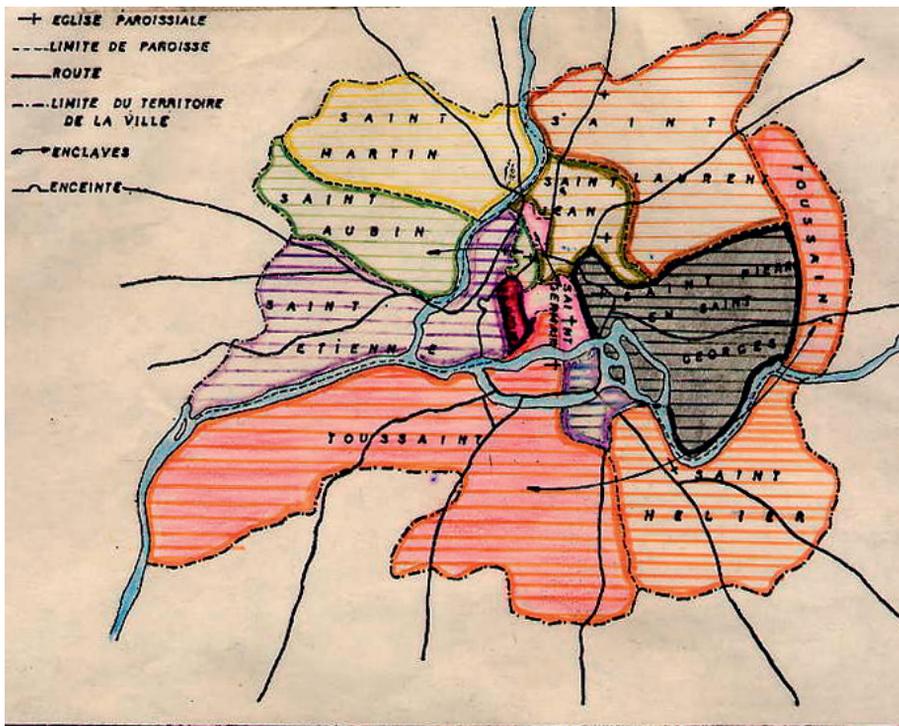
UN PEU D'HISTOIRE

En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts rend obligatoire la tenue de registres de baptêmes. Certains curés de paroisses tenaient déjà de tels registres depuis le XIV^e siècle. L'obligation est étendue en 1579 (ordonnance de Blois) aux mariages et aux sépultures. L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye de 1667 impose la tenue des registres en deux exemplaires, l'un conservé dans la paroisse, le second déposé au greffe du bailliage. Enfin, la déclaration du roi du 9 avril 1736 rappelle les obligations en matière de tenue des registres et les informations qui doivent nécessairement figurer dans les actes.

Le 20 septembre 1792, l'Assemblée nationale décrète que les registres de naissances, mariages et décès, seront désormais tenus par des officiers publics de l'administration communale : c'est la naissance de l'état civil. Les anciens registres paroissiaux sont clos et remis aux communes. Le principe du double registre perdure : l'un des registres d'état civil est conservé dans la commune, le second est déposé au greffe du tribunal.



Jusqu'en 1792, la ville de Rennes est subdivisée en 10 paroisses. Les plus vieux registres remontent au XVI^e siècle : 1501 pour la paroisse Saint-Sauveur, 1534 pour Saint-Germain, 1549 pour Saint-Etienne, 1589 pour Saint-Hélier.



13. PAROISSES DE RENNES A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME (VILLES ET CAMPAGNES)

Geneviève Perquis, sous la direction de M. Pocquet de Haut-Jussé, professeur, 1948)

Carte tirée de l'ouvrage de Jean MEYER, "Histoire de Rennes", Privat, 1984, R1-6



PARTIE 1

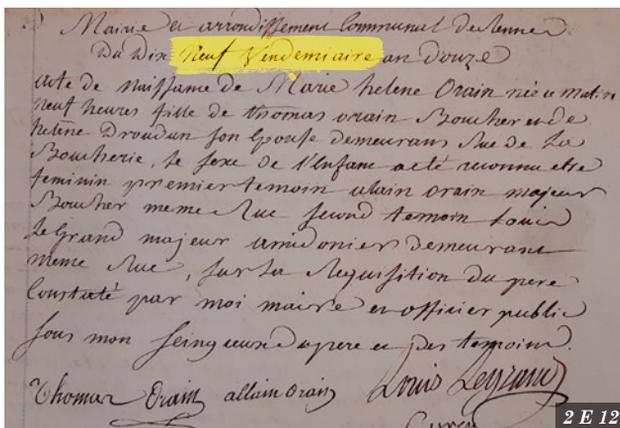
UNE VIE, TROIS ÉVÉNEMENTS

:: FOCUS SUR LES ORAIN : UNE RECHERCHE SEMÉE D'EMBUCHES

Un acte de naissance... révolutionnaire

L'acte de naissance de Marie Hélène Orain nous apprend qu'elle est née le 19 vendémiaire an XII, à 9 heures du matin. Ses parents sont Thomas Orain, boucher, et Hélène Droudun, qui demeurent rue de la Boucherie, où l'enfant est vraisemblablement née. Deux témoins majeurs accompagnent le père lors de la déclaration de la naissance : Alain Orain, boucher, et Louis Le Grand, amidonnier, voisins des parents. L'acte est signé par les trois hommes et le maire de Rennes, Guy Lorin.

La date peut paraître étrange : il s'agit d'une date du calendrier républicain, en vigueur de 1793 à 1806. Durant cette période, l'année commence fin septembre. Elle est divisée en 12 mois de 30 jours chacun, auxquels s'ajoutent des "jours complémentaires" pour ajuster le calendrier au cycle solaire. Des tableaux de conversion permettent de transposer les dates du calendrier républicain au calendrier grégorien. Ce 19 vendémiaire an XII correspond dans notre calendrier au 12 octobre 1803.



Un (re)mariage

Le 22 juillet 1824, le boucher Thomas Orain épouse en secondes noces Julie Lecloux. Le père de l'époux, Bertrand Orain, est, d'après l'acte de mariage, déjà décédé : une



recherche dans les registres confirme en effet qu'il est décédé le 20 thermidor an XI (8 août 1803), lorsque Thomas avait tout juste 5 ans. La mère, Jeanne Bellamy, est présente et déclare ne pas savoir signer, à la fin de l'acte.

Thomas Orain est mentionné comme "veuf de Jeanne Guillemette Le Coq" : la jeune femme, épousée en 1819, est en effet décédée le 13 septembre 1822, à l'âge de 20 ans. La mariée Julie Lecloux est, elle aussi, issue d'une famille liée à la boucherie : son père est boucher (l'information figure sur l'acte de décès de ce dernier en 1830) et les deux témoins de mariage sont un oncle paternel, boucher, et un de ses frères, mégissier (artisan qui apprête les peaux). L'époux a pris comme témoins ses deux frères, Alain et Jean Orain, tous deux bouchers.

À NOTER

Les Archives de Rennes conservent les actes d'état civil de plus de 100 ans. La majeure partie des registres paroissiaux et des registres d'état civil sont numérisés et consultables sur le site : www.archives.rennes.fr

Pour les actes de moins de 100 ans, se rapprocher de l'Hôtel de Ville, service état civil. Renseignements sur le site www.metropole.rennes.fr

Les registres paroissiaux et d'état civil des autres communes du département d'Ille-et-Vilaine sont numérisés et consultables sur le site Internet des Archives départementales : www.archives.ille-et-vilaine.fr

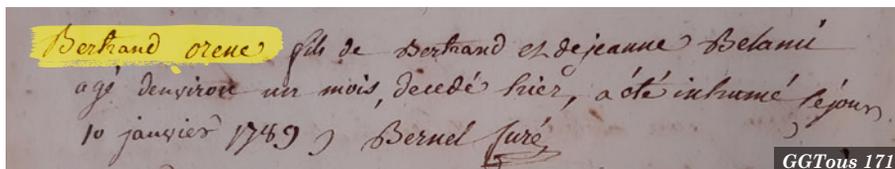
175
Le vingt deux Juillet mil huit cent vingt quatre, à treize heures d'isoit, devant nous Officier public ou commissaire Thomas Orain, boucher, veuf de Jeanne Guillemette Le Coq, né à Rennes le vingt un Thermidor an cinq (8 Août 1797) fils majeur de feu Bertrand Orain et de Jeanne Bellamy, domicilié à Rennes ;
Le Julie Lecloux, née à Rennes, paroisse Saint-James, le dix Janvier mil sept cent quatre vingt deux, fille majeure de Jean Lecloux et de feu Jeanne Coctis, domiciliée à Rennes.

3 E 33



PARTIE 1

UNE VIE, TROIS ÉVÉNEMENTS



Une sépulture à l'orthographe approximative

Il s'agit bien ici, malgré l'orthographe, d'un membre de la famille étudiée : Bertrand Orain, mort à l'âge d'un mois environ, le 10 janvier 1789. Le nom de la mère, Jeanne Belami, est orthographié d'une manière différente de celle utilisée pour l'acte de mariage évoqué précédemment.

Il n'est pas rare, lors de recherches généalogiques, de trouver différentes orthographes pour un même nom de famille, voire parfois un prénom d'usage différent de ceux donnés à la naissance ou au baptême. L'orthographe des noms de famille ne se fige véritablement qu'au XIX^e siècle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On trouve parfois, au fil des pages :

- dans les registres paroissiaux, des mentions d'événements particuliers de la vie de la paroisse : baptêmes de cloches, événements climatiques, élections de sages-femmes, etc.
- dans les registres d'état civil : des publications de mariage, des baptêmes républicains, des jugements attestant du décès (militaires et marins disparus par exemple)



© Marylou Vuillemet

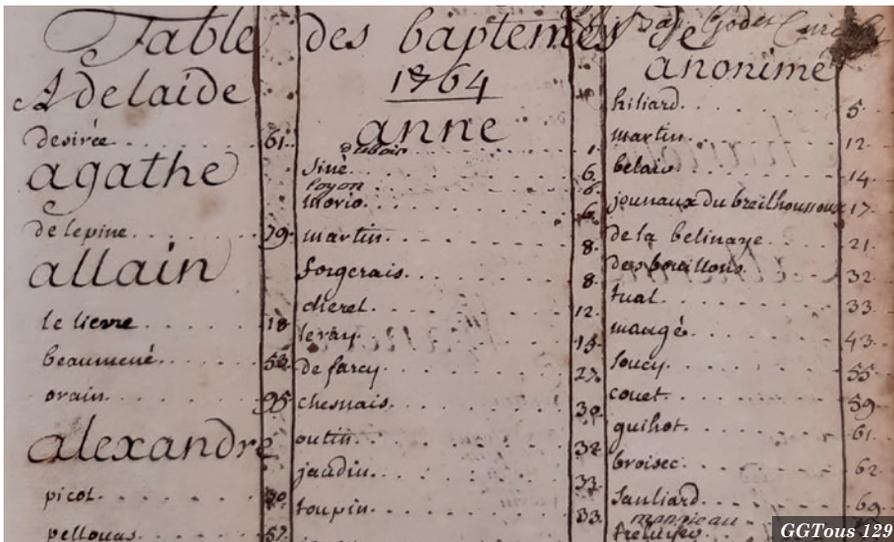
PARTIE 2 DES OUTILS D'AIDE À LA RECHERCHE

Identifier, préciser la date d'un acte, ou recenser tous les enfants d'un couple n'est pas toujours aisé. Mais il existe différents outils pour faciliter les recherches.

:: AVANT LA RÉVOLUTION

Les tables alphabétiques annuelles

Des listes de noms existent parfois à la fin des registres paroissiaux (essentiellement pour le XVIII^e siècle). Mais attention, il arrive que le classement alphabétique ne soit pas fait au nom de famille mais au prénom !



Les registres de capitation

Instaurée en 1695, la capitation est un impôt prélevé sur l'ensemble de la population, excepté le clergé et les plus pauvres. La population est répartie en 22 classes, selon son rang et sa classe sociale. Outre l'aspect fiscal, les rôles de la capitation (listes des contribuables) sont d'un grand intérêt pour la généalogie et l'histoire sociale : les registres recensent, rue par rue, tous les individus assujettis à l'impôt, avec indication de leurs nom, prénom, surnom le cas échéant, de leur domicile, de leur métier et du

CHE

montant de l'impôt dû. On trouve la mention, pour l'année 1762, de Jean Orain dit "L'Ainé", compagnon boucher, rue du Champ-Dolent.

nom	profession	montant
Wallon Pierre Jean dit la violette	compagnon boucher	2
sa femme	petite bouchère	deux livres
Joseph Biaumené	Lainé boucher	sept livres
Dis Doler		7. 10.
Orain Jean	Lainé compagnon boucher	trèze sols
Louis Colliant	compagnon boucher	sa femme
sa femme		trèze sols

POUR ALLER PLUS LOIN

104 registres de capitation de 1702 à 1790, cotés CC 488 à 562, sont conservés aux Archives de Rennes. Certaines années sont lacunaires, pour d'autres les registres sont en double. Ces rôles ont été numérisés et peuvent être consultés en ligne : www.archives.rennes.fr

Un exemplaire des rôles est également conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (série C) et aux Archives départementales de Loire-Atlantique (rôles dressés par la chambre des comptes de Bretagne), également en ligne : www.archives.loire-atlantique.fr.

:: APRÈS LA RÉVOLUTION

Les tables décennales

Pour les registres d'état civil, à partir de 1802, des listes alphabétiques récapitulent, par période de 10 ans, tous les actes de naissance, mariage et décès survenus dans

PARTIE 2 DES OUTILS D'AIDE À LA RECHER

la commune. Les tables annuelles figurent en fin de registre, tandis que les tables décennales sont souvent compilées dans un registre à part.

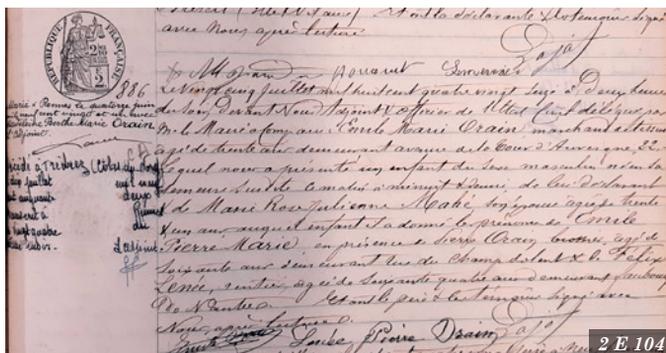
N.º	NOMS ET PRÉNOMS.	DATES DES ACTES.
160/3	Orain	20 mars 1879
	Stiriel	30 id
	Orain	5 juin
	Stiriel	1 id
	Orain	31 id

Les mentions marginales

À partir du XIX^e siècle, des notes, appelées "mentions marginales" sont apposées en marge des actes de naissance des registres d'état civil. Elles permettent d'accéder facilement à d'autres actes relatifs au même individu.

Plusieurs événements peuvent ainsi être mentionnés :

- un acte de reconnaissance pour un enfant naturel (mention instituée en 1804),
- un acte de mariage (mention instituée en 1897),
- l'acte de décès (mention instituée en 1945).



2 E 104

CHE

On découvre ainsi, en marge de l'acte de naissance d'Émile Pierre Marie Orain du 25 juillet 1896, qu'il s'est marié à Rennes le 14 juin 1921 et qu'il est décédé à Trédrez dans les Côtes-du-Nord, le 10 juillet 1952.

Le divorce est inscrit en marge de l'acte de mariage à partir de 1886 et doit également figurer en marge de l'acte de naissance à partir de 1932.

Les recensements de population

Initialement prévus par la loi du 22 juillet 1791, les recensements de population sont systématisés tous les 5 ans au cours du XIX^e siècle. Ces listes nominatives mentionnent, par rue et par foyer, tous les habitants de la commune, indiquant notamment :

- leurs nom et prénom,
- leur âge (de 1836 à 1901) puis l'année de naissance (de 1906 à 1962),
- le lieu de naissance (en 1872, 1876, puis de 1906 à 1936),
- la religion et les éventuelles infirmités (1851)
- la profession (à partir de 1836),
- la nationalité (1851, 1872, 1876 puis à partir de 1886),
- la position dans le foyer (à partir de 1876),
- l'employeur (de 1896 à 1931).

On retrouve ainsi, dans le recensement de 1856, l'une des familles Orain au 57, rue du Champ-Dolent : Allain Orain (1795-1867), boucher, veuf, et ses 4 enfants, dont les deux aînés sont également boucher et bouchère.

Rue du Champ-Dolent

105	17	Cottais	Marie	gardienn			1		10 ans
105	18	Mme. Anoué née Roblé	Jules	boucher				1	10 ans
105	19	Breault	Jules	son fils	1				10 ans
105	20	Youault	Mathurin	promoteur		1			10 ans
105	21	Yoffe	Marguerite	sa femme			1		10 ans
105	22	Youault	Maria	sa femme			1		10 ans
105	23	Orain	Allain	boucher			1		10 ans
105	24	Orain	Simon	boucher son fils	1				10 ans
105	25	Orain	Maria	bouchère sa fille			1		10 ans
105	26	Orain	Allain	son fils	1				10 ans
105	27	Orain	Emile	son fils	1				10 ans

1 F 61

PARTIE 2 DES OUTILS D'AIDE À LA RECHERCHE

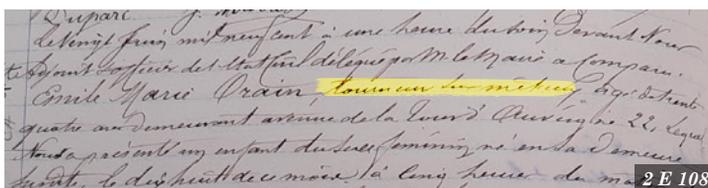
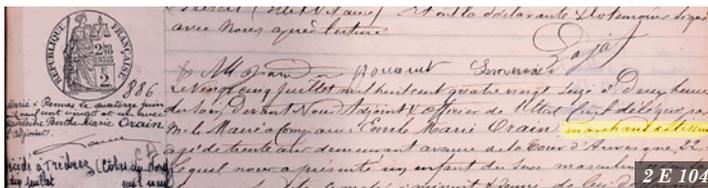
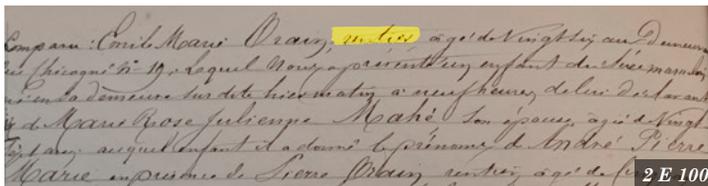
:: FOCUS SUR LES ORAIN : SAVOIR LIRE ENTRE LES LIGNES

Les documents d'archives, au-delà de simples faits, dates et noms, fourmillent d'informations discrètes qui, additionnées, donnent un peu plus de matière à la simple liste d'ancêtres.

On y découvre par exemple des métiers, pour certains disparus, des relations sociales (par le choix des témoins, des parrain et marraine), des prénoms qui reviennent de génération en génération, des signatures (ou leur absence), les mentions de contrats de mariage ou d'actes de notoriété, de domiciles (qui renseignent sur les déménagements), ou de lieux qui semblent inhabituels (un décès à l'hôpital, sur un chemin).

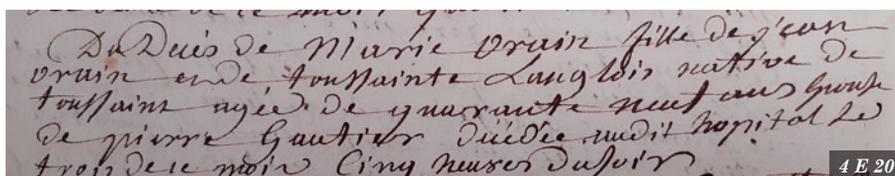
Une foule de métiers

Sur les actes de naissance des enfants nés de son mariage en 1891 avec Marie Rose Julienne Mahé, Émile Marie Orain, fils de bouchers et marchand de tissu, est mentionné comme exerçant successivement les professions de, rentier, marchand de tissus puis tourneur sur métaux.



Un décès à l'hôpital

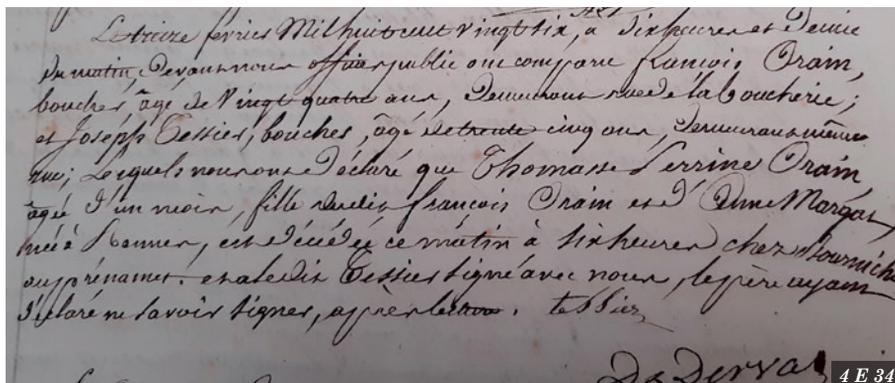
L'acte de décès de Marie Orain est perdu au milieu de la longue liste des décès survenus à l'hôpital Saint-Yves inscrits sur le registre de la ville, le 3 octobre 1812.



4 E 20

Une mise en nourrice à la campagne

En 1826, la petite Thomasse Perrine Orain, fille des bouchers François Orain et Anne Margat, meurt à l'âge d'un mois au lieu-dit du Pré-Namet, chez les dénommés Bourniche. Ses parents demeurant rue de la Boucherie dans le centre de Rennes, on peut supposer que l'enfant avait été placée en nourrice à la campagne. Pratique que semble confirmer d'autres décès de nourrissons survenus loin du domicile parental : Thomas Orain, décédé à Pont-Lagot (Vezin-le-Coquet), en 1832, ou encore Thomas Orain, décédé chez la femme Morin à Cléunay [Cléunay] en 1864.



4 E 34

PARTIE 3 POUR ALLER PLUS LOIN

II LES LISTES ÉLECTORALES

La révolution de 1848 rétablit le suffrage universel masculin, brièvement mis en place une première fois en 1792. Le suffrage censitaire, qui conditionnait le droit de vote et l'éligibilité à un seuil d'imposition, est aboli et les Français de plus de 21 ans (hors militaires) demeurant depuis plus de 6 mois au même lieu, peuvent désormais voter. Il faut attendre 1944 pour que le droit de vote soit accordé aux Françaises. Les listes électorales de plus de 50 ans sont librement consultables aux Archives de Rennes. Ces listes nominatives alphabétiques indiquent notamment l'année de naissance de l'électeur, sa profession, son adresse, voire d'éventuelles observations (condamnation judiciaire, décès).

Numéro d'ordre.	Noms & Prénoms des Electeurs.	Age.	Profession ou Fonctions.	Demeure.	Observations.
3462	Millevé Julien père	1829	peuiche	N°2 L'Ancre 1	
3463	Millevé Louis M ^e	1815	Comptable	N° des Lons	
3464	Orain Adolphe	1824	Agent municipal	N° de la Prairie 111	
3465	Orain Louis M ^e	1835	Emp ^e de Commerce	N° de la Prairie 20	
3466	Orain Louis M ^e	1871	Journalier	N° de la Prairie	
3467	Orhan Louis Jules	1876	Emp ^e d'achet	N° de la Prairie 63	
3468	Orhan Joseph M ^e	1809	maçonnerie	N° de la Prairie 1	
3469	Oriard Joseph	1824	Emp ^e au temps	N° de la Prairie 19	
3470	Orioux Auguste	1825	recoctier	N° de la Prairie 11	
3471	Orjubin Jean M ^e	1826	Journalier	N° de la Prairie	
3472	Ory Jean Louis père	1809	Charbon	N° de la Prairie 7	
3473	Ory Jean M ^e	1841	p. d'équipe	N° de la Prairie	
3474	Oudier Augustin Honoré	1858	Cariste leur	N° de la Prairie 3	
3475	Oulle Jules	1841	Comptable	N° de la Prairie 1	
3476	Oury Charles M ^e	1803	maron	N° de la Prairie 6	
3477	Oulle Louis	1816	Cultiv	N° de la Prairie	
3478	Oury Jean Louis	1834	Métre	N° de la Prairie 11	

1 K 14

II LE RECRUTEMENT MILITAIRE

À partir de la loi Jourdan-Delbrel du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), les jeunes hommes de 20 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie, afin que l'Armée puisse établir les listes de recrutement militaire. Les Archives de Rennes conservent ainsi les registres de recrutement annuels, par classe d'âge, mais aussi les registres d'engagements volontaires.



<p>1^{er} Orain</p> <p>André Pierre Marie</p>	Né le 21 novembre 1892 à h.	L'inscrit est-il musicien ?
	a. Bourgoin	De quel instrument joue-t-il ?
	département d'Ille-et-Vilaine	Sait-il monter à cheval ?
	résidant à Bourgneuf (sur Donau 13)	Conduire et soigner les chevaux ?
	canton de St-Je. 7 ^{me}	Conduire les voitures ?
département d'Ille-et-Vilaine	Est-il viticole ?	Est-il ocolomophile ?
filz de Louis Marie	Est-il scieriste ?	Est-il nager ? oui
et de Marie Rose Catherine Marie		Prix de tir
domiciliés Bourgoin		Prix de gymnastique
		Brevet de conducteur

1 H 206

Le registre de la classe 1912 recense, par exemple, tous les hommes nés en 1892. On y découvre notamment qu'André Pierre Marie Orain est tourneur à l'Arsenal, qu'il sait nager, et qu'il s'est engagé volontaire dans le 7^e Régiment d'artillerie le 27 mars 1913.

L'acte d'engagement volontaire contient, entre autres informations, une description physique du soldat.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE
 MAIRIE DE RENNES

Modelo N° 1
 (Art. 19 du Décret du 27 Juin 1903)

N° 117

ACTE D'ENGAGEMENT

L'an mil neuf cent 1913, le 27 mars à 10 heures du soir, s'est présenté devant nous, adjoint au Maire de la commune de Rennes, chef-lieu de canton du département d'Ille-et-Vilaine,

M. Orain André Pierre Marie
 Agé de 20 ans, exerçant la profession de tourneur et menuisier
 domicilié à Bourgoin canton de St-Je. 7^{me}
 département d' Ille-et-Vilaine résidant à Bourgoin
 canton de St-Je. 7^{me} département d' Ille-et-Vilaine
 fils de Louis Marie
 et de Marie Rose Catherine Marie
 domiciliés à Bourgoin (sur Donau 13) canton de Bourgoin
 département d' Ille-et-Vilaine cheveux bruns yeux bleus

visage ovale renseignements physiologiques complémentaires : aucun

marques particulières 96

taille d'un mètre 1,60 centimètres

Lequel, assisté de M. Le Goffe Myriam
 Agé de 40 ans, exerçant la profession de bourgeois
 domicilié à Renness, canton de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine
 Et de M. Le Goffe Myriam
 Agé de 29 ans, exerçant la profession de bourgeois
 domicilié à Renness, canton de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, appelés l'un et l'autre comme témoins, conformément à la loi,

A déclaré vouloir s'engager pour servir dans le 7^e Régiment d'Artillerie (Canton D)

A cet effet, il a fait la déclaration :

1^o Qu'il n'est ni marié, ni veuf avec enfant :

1 H 434

PARTIE 3

POUR ALLER PLUS LOIN

II LES DOCUMENTS FISCAUX

Entre 1791 et 1976, tout artisan ou commerçant est soumis à un impôt direct, la patente (ancêtre de la taxe professionnelle). Les bouchers Orain sont répertoriés à plusieurs reprises dans la liste des commerçants.

IMMENSES	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE				REVENU		ANNEE
	DE LA NATURE DES RUES ET NUMEROS DES MAISONS.	DE LA NATURE de la propriété.	PAR PARCELLE	TOTALE.	CLASSES.	PAR PARCELLE.	TOTAL.	DE LA MATRISE d'un seul LIEU ou de deux parcelles. LES ARTICLES VENDUS ou SOUS-LOUES.	
1	10	101	101	101	101	101	101	101	101
2									
3									
4									

Vos ancêtres étaient-ils propriétaires ? Le cadastre permet de retracer la généalogie d'une propriété. Différents membres de la famille Orain figurent dans la table alphabétique des propriétaires de 1844-1882, notamment du côté de la rue du Champ-Dolent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le petit guide "Découvrez les archives fiscales" propose un tour d'horizon des documents fiscaux conservés aux Archives de Rennes et présente l'intérêt sociologique, économique ou encore géographique de ces sources. Il est accessible en ligne : www.archives.rennes.fr



⚡ LE SITE WWW.ARCHIVES.RENNES.FR

Il est possible de compléter ses recherches en abordant d'autres sujets intéressant l'histoire des familles et des individus :

- l'aide sociale (délibérations municipales accordant des secours aux nécessiteux, délibérations du bureau de bienfaisance)
- les professions (réglementation du travail, sociétés de secours mutuels, arrêtés de nomination des employés communaux)
- les lieux de vie (cartes postales, plans)

Pour cela, il est possible d'effectuer une recherche dans les inventaires en ligne ou de se documenter sur l'histoire de la ville en consultant les galeries, expositions ou frises chronologiques accessibles en ligne : www.archives.rennes.fr.

En recherchant le nom de famille Orain, on obtient ainsi, parmi les résultats, la cote d'un dossier de 1784 qui concerne un certain Jean Orain, prévôt des bouchers (cote FF 400).

⚡ LA BIBLIOTHÈQUE

Riche de plus de 3 500 livres et d'une centaine de titres de périodiques, la bibliothèque propose, en consultation sur place, de nombreux ouvrages et revues concernant la généalogie (méthodologie, dictionnaires des noms de famille ou de paléographie) mais également l'histoire locale. Il faut noter, pour la période 1854-1939, la collection



d'annuaires et almanachs de Rennes et du département, qui contiennent de précieux renseignements sur la vie économique et sociale de la ville.

PARTIE 3

POUR ALLER PLUS LOIN

■ LA PRESSE LOCALE

La presse est souvent riche d'informations et d'anecdotes : avis de décès, faits divers, rubrique judiciaire, manifestations sportives, etc. Les Archives de Rennes conservent la collection complète de *Ouest-France* depuis janvier 1964 (20 PER). L'édition rennaise de *L'Ouest-Éclair* est numérisée et consultable en ligne sur www.Gallica.fr, de 1899 à 1944. On y trouvera, par exemple, le faire-part des obsèques de Bertrand Orain (23 janvier 1938), un Orain dans l'équipe 4 du Stade Rennais Université Club (28 décembre 1919), ou l'avis de vente aux enchères du matériel de menuiserie de Michel Orain (24 décembre 1905).

POUR ALLER PLUS LOIN

Il est intéressant de compléter ses recherches généalogiques en consultant les archives des hôpitaux et les archives notariales ou judiciaires (inventaire après décès, contrat de mariage, acquisition de bien, testament, actes de notoriété, etc.). Ces documents sont conservés aux Archives départementales, de même que les matricules des conscrits qui détaillent précisément le parcours militaire et les décorations d'un soldat.

Hôtel des Ventes Mobilières
de Rennes

Vente Publique

AUX ENCHÈRES

APRÈS DÉCÈS

DU

MATÉRIEL

Et Outillage de Menuiserie

ET DU

MOBILIER

Dépendant de la succession de
M. Michel ORAIN,
en son vivant menuisier

Le Mercredi 27 Décembre 1905,
à une heure de l'après-midi
A Rennes, rue du Champ-
Doïent, n° 36

Par ministère de commissaire-
priseur

On vendra ;

Planches et bois divers, deux
établis, presses, outils à mou-
lures, scies, charrette à bras,
échelles doubles et simples,
tréteaux, etc., etc.

Meubles en noyer et ceri-
sier. Armoires, deux bois de
lit avec sommiers, buffet, ta-
bles, chaises, glace, pendule,
litterie, litige, garde-robes

"L'Ouest-Éclair", 24 décembre 1905

Les Archives de Rennes ont pour mission de conseiller les services de la Ville de Rennes, du centre communal d'action sociale et de Rennes Métropole dans la gestion, l'organisation et le partage de leurs documents papier et électroniques. Elles collectent les données et documents dans un souci de transparence administrative, pour justifier des droits et obligations des administrés ou pour documenter l'histoire du territoire rennais. Les Archives sont ensuite chargées de les classer, les conserver, les communiquer aux publics et les mettre en valeur par le biais d'actions diverses : ateliers pédagogiques, expositions, publications, accompagnement de projets, conférences et séances pratiques d'initiation.

Les Archives de Rennes assurent ainsi deux missions complémentaires : un rôle de service support pour accompagner la production documentaire de l'administration jusqu'à l'archivage et un rôle culturel et patrimonial dans la conservation et la mise en valeur des fonds archivés.

ARCHIVES DE RENNES

18 avenue Jules-Ferry – CS 63126
35031 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 62 12 60

Pour toute information,
consultez le site www.archives.rennes.fr
et suivez-nous sur  @ArchivesRennes

